



Commission
économique pour
l'Afrique

Tour d'horizon de la gouvernance en Afrique de l'Ouest: *Recommandations et plan d'action*



Quatrième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF IV)

Gouvernance pour une Afrique en marche

En collaboration
avec



La Banque africaine
de développement



L'Union africaine



Commission économique pour l'Afrique

Atelier préparatoire à ADF IV
pour l'Afrique de l'Ouest et
l'Afrique centrale

1^{er} - 3 décembre 2003
Accra, Ghana

Tour d'horizon de la gouvernance en
Afrique de l'Ouest:
Recommandations et plan d'action

Table des matières

I ^{ère} Partie	Contexte et introduction	1
1.1	Contexte	1
1.2	Principaux faits nouveaux dans la sous-région	2
1.3	Le projet africain sur la gouvernance	3
1.4	Conclusions des rapports par pays.....	3
1.5	Quelques observations	6
II ^{ème} Partie	L'approche Ouest-africaine de la gouvernance	11
2.1	Concertations sous-régionales	11
2.2	Les défis de la gouvernance et la marche à suivre	11
2.3	Conclusions	20
Annexe	Programme d'action.....	23

I^{ère} Partie

Contexte et introduction

1.1 Contexte

En ce début du XXI^{ème} siècle, l'Afrique de l'Ouest est essentiellement devenue une zone de déclin économique, d'instabilité politique et d'insécurité humaine. Il est à noter que sur les cinq pays en bas de liste de l'Indicateur du développement humain du PNUD (2003), quatre sont situés en Afrique de l'Ouest, à savoir la Sierra Leone, le Niger, le Burkina Faso et le Mali. De plus, tous les pays de la sous-région se trouvent dans les derniers 25% de l'Indicateur du développement humain¹. L'Afrique de l'Ouest est une région extrêmement pauvre dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant est très bas. Comme on pourrait s'y attendre, moins de la moitié de la population a accès aux services de santé et d'éducation. Par ailleurs, la pandémie croissante du VIH/sida aggrave les problèmes de la sous-région, avec des taux d'infection de la population avoisinant les 10% en Côte d'Ivoire et 7% en Sierra Leone. En même temps, il existe des différences frappantes entre pays de la même sous-région : au Ghana, le PIB par habitant s'élève à 1 982 dollars des États-Unis, soit quatre fois plus que celui de la Sierra Leone, qui s'élève à 490 dollars.

Nombre de pays d'Afrique de l'Ouest avaient tenté de résoudre la crise économique des années 80 en se lançant dans des réformes économiques de type néolibéral. Certains pays, comme le Ghana et le Mali, ont ainsi pu voir leur situation macroéconomique s'améliorer, mais la plupart n'ont pas pu pérenniser la réduction de la pauvreté et la croissance. La majorité des populations d'Afrique de l'Ouest n'ont toujours pas accès à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation, et des maladies contagieuses faciles à prévenir continuent de ravager la société.

De même, dans les années 90, la politique et la gouvernance en Afrique de l'Ouest ont effectué un revirement historique et sont passées d'une tendance largement autocratique et néo-patrimoniale à la libéralisation et à la démocratie. Toutefois, les résultats ont été mitigés : alors que certains pays ouest-africains ont fait des avancées remarquables vers la gouvernance démocratique et la sécurité humaine, beaucoup d'autres ont plutôt régressé. Des progrès ont été réalisés en termes de démocratie au Bénin, au Mali, au Ghana, au Sénégal, au Nigéria et au Cap-Vert, mais le Libéria, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire ont connu une stagnation, voire un recul de leurs conditions politiques, sociales ou économiques.

Ainsi, l'un des traits frappants de l'Afrique de l'Ouest depuis la fin de la guerre froide et l'entrée dans le nouveau Millénaire aura été les crises intestines d'une ampleur et d'une gravité sans précédent. On estime que dans la sous-région, depuis les années 90, plus de deux millions de personnes ont trouvé la mort au cours de conflits armés. Les principales caractéristiques de ces pays en proie à la violence sont l'effondrement économique, l'anarchie et l'impunité pour les rebelles et les seigneurs de la guerre armés, avec pour conséquences les crises politiques et humanitaires complexes et les larges mouvements de réfugiés que les gouvernements, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les Nations Unies et l'Union africaine s'évertuent à contenir.

Les conflits entre États et au sein d'États ont provoqué des déplacements de populations et créé des flux de réfugiés massifs. De fait, depuis les années 90, le Ghana accueille des vagues successives de réfugiés en provenance du Libéria, de la Sierra Leone, du Togo et, depuis peu, de la Côte d'Ivoire. Or, la Côte d'Ivoire, qui produit aujourd'hui ses propres flux de réfugiés, accueille depuis longtemps des réfugiés libériens et sierra-léonais.

A vrai dire, la situation géopolitique générale en Afrique de l'Ouest empire chaque jour. Du fait des liens ethniques et organiques entre les pays de la région, et de la porosité extrême des frontières nationales, lorsque les conditions empirent dans un pays, le phénomène s'étend facilement aux pays voisins, causant ainsi de nouveaux conflits. Par exemple, des conflits transfrontaliers ont éclaté dans l'Union du fleuve Mano car les pays voisins du Libéria, de la Guinée et de la Sierra Leone avaient le sentiment que ces gouvernements soutenaient des rebelles. Le Libéria a souvent accusé la Guinée de soutenir des dissidents dans le Nord de son territoire. Par conséquent, le conflit civil qui a éclaté en Guinée vient boucler le cycle de violence qui a démarré parmi les États du bassin du fleuve Mano avec le Libéria il y a une dizaine d'années, lors de l'invasion à grande échelle qui a renversé un Gouvernement légitime.

1.2 Principaux faits nouveaux dans la sous-région

Dans le cadre de l'action visant à adopter une démarche régionale de prévention des conflits, deux normes sont apparues qui permettent de croire que l'institutionnalisation de la gouvernance démocratique et le renforcement de la sécurité humaine deviendront une réalité en Afrique de l'Ouest. Il s'agit premièrement d'un esprit d'auto-assistance qui a fait naître des projets tels que le Groupe de contrôle de la CEDEAO (ECOMOG), le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le nouveau souffle dont ont bénéficié des initiatives pour l'intégration régionale comme la CEDEAO. Il y a ensuite l'adoption de clauses en faveur de la démocratie et de la prévention des conflits par l'Organisation de l'unité africaine/Union africaine (OUA/UA) et des organisations sous-régionales comme la CEDEAO.

Le fait que la démocratie figure, dans le NEPAD, parmi les critères fondamentaux du développement montre que la gouvernance démocratique a été officiellement adoptée comme cadre normatif du développement en Afrique de l'Ouest. La bonne gouvernance est désormais reconnue comme la pierre angulaire de la réalisation des objectifs de développement durable et équitable pour le continent. Il est encourageant de constater que sur les 12 pays qui se sont engagés dans le mécanisme d'évaluation intra-africaine sous l'égide du NEPAD, cinq sont d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Ghana, Mali, Nigéria et Sénégal).

La clause de démocratie de l'OUA/UA met en évidence une nouvelle tendance à l'intolérance vis-à-vis des régimes non démocratiques, tendance qui peut contribuer à promouvoir la réforme politique sur le continent. Cette clause vient compléter les protocoles relatifs à la bonne gouvernance et à la prévention des conflits de la CEDEAO. Les États membres de la CEDEAO ont, par exemple, adopté une déclaration de principes politiques dans laquelle ils prennent « un engagement sans faille à créer et à faire fonctionner harmonieusement des institutions démocratiques dans chaque État membre » et condamnent sans équivoque la prise du pouvoir par la force des armes². Ces principes ont également été inclus dans le Traité révisé de la CEDEAO³. De plus, dans un communiqué diffusé en 1999, les ministres des affaires étrangères de la CEDEAO ont déclaré que les coups d'État étaient injustifiables⁴.

Bien qu'en Afrique les représentants du secteur privé, de la société civile et même des partis d'opposition ne soient pas encore pleinement associés aux efforts visant à mobiliser le soutien populaire et à permettre l'implication de tous les citoyens, les initiatives en faveur de la gouvernance et de la démocratie de l'UA, de la CEDEAO et du NEPAD sont pour le moins encourageantes.

1.3 Le projet africain sur la gouvernance

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a été le principal animateur du débat sur la bonne gouvernance, soulignant à maintes occasions le rôle central de la gouvernance dans l'Afrique contemporaine et mettant en évidence les relations d'interdépendance entre la bonne gouvernance et le développement économique durable. S'il est sans doute vrai que l'on peut s'attaquer à la mauvaise gestion et à l'inefficacité en réduisant la taille et le rôle de l'État, la CEA n'en a pas moins soutenu que les États ayant embrassé l'idéal de la démocratie et fait le pari du développement avaient les meilleures chances de favoriser le redressement et le développement de la région. La CEA continue d'ailleurs de souligner que, pour inverser la tendance au déclin économique, il faut des gouvernements engagés et actifs, dotés de capacités renforcées dans les domaines de la formulation des politiques et de la gestion des services essentiels et ne redoutant pas de voir leur action passée au crible, au nom de la responsabilité et de la transparence.

Dans le cadre de son engagement renouvelé à mieux servir l'Afrique et en sa qualité d'organisme chef de file pour le volet gouvernance du NEPAD, la CEA a réaffirmé sa détermination à contribuer au renforcement des capacités et de l'efficacité des gouvernements et à consolider les institutions et les pratiques de bonne gouvernance.

C'est parce qu'elle a reconnu l'importance de la bonne gouvernance pour le développement économique et social que la CEA a entrepris un ambitieux programme visant à étudier et à mesurer les aspects multiples et complexes de la gouvernance en Afrique. Le Projet africain sur la gouvernance a pour but de suivre les progrès que les différents pays accomplissent sur la voie du renforcement des valeurs démocratiques et de la gouvernance. Ce projet, qui vient compléter les efforts des gouvernements, se veut une tentative de forger un consensus, au sein de la vaste palette de parties prenantes, sur les méthodes à employer pour améliorer la bonne gouvernance sur le continent.

Depuis sa création en 2001, le Projet africain sur la gouvernance a été lancé dans 8 des 15 pays relevant du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigéria et le Sénégal.

1.4 Conclusions des rapports par pays

Malgré l'engouement suscité par la transition démocratique, le paysage de la gouvernance demeure en réalité prisonnier des conflits politiques, dont l'exemple le plus récent est l'insurrection en Côte d'Ivoire. Un certain nombre d'États d'Afrique de l'Ouest sont encore fragiles et sont en phase de reconstruction après des années de conflits et de guerres civiles. Cette sous-région demeure la proie de conflits et de groupes d'intérêts politiques forts, qui anéantissent son développement économique et social.

Un certain nombre d'obstacles demeurent donc, principalement l'insuffisance des capacités institutionnelles et la persistance de certaines pratiques socioculturelles néfastes. Il faudra surmonter ces obstacles afin que la vision d'un système réellement représentatif et participatif devienne une réalité. Les conclusions principales des études apparaissent sous les chapitres « Représentation politique », « Efficacité des institutions » et « Gestion économique. »

Représentation politique

Le modèle démocratique de représentation politique prend peu à peu racine, comme le montrent les tendances électorales récentes. On note aussi l'émergence progressive d'un environnement électoral pluraliste stable. Or, en dépit de l'acceptation générale du système démocratique, il existe un certain nombre de paradoxes, notamment la faible participation au processus politique qui entraîne la marginalisation et un risque accru de voir éclater des conflits, le peu d'influence de l'opposition sur la prise de décisions au sein des parlements, la faible participation de la société civile à la gouvernance (du fait d'un manque de dialogue) et l'absence d'éducation civique pour les citoyens et la société civile.

Si la représentation politique compétitive est la norme la plus répandue, les questions relatives au cadre des élections parlementaires, à la crédibilité du système électoral et à la légitimité de l'autorité électorale n'en continuent pas moins de peser sur le degré de pluralisme des élections. Des partis politiques indépendants apparaissent dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, mais ils évoluent dans un cadre où l'accès aux ressources électorales n'est pas le même pour tous.

Pour un certain nombre de raisons, la légitimité des autorités électorales est également remise en question. D'une part, elles sont biaisées et manquent de transparence et de crédibilité dans la conduite de leurs fonctions, en particulier lors du processus d'enregistrement des électeurs. D'autre part, on pense qu'elles sont impuissantes face aux différends nés du processus électoral, car elles n'ont généralement aucune base juridique.

Le processus de participation publique n'est pas encore tout à fait au point, la plupart des médias n'ont pas totalement intériorisé leur rôle et, même quand ils le font, ils ne disposent pas de ressources nécessaires pour être le vecteur de la participation publique. La participation des masses populaires à la vie politique, dans la majorité des pays, tourne essentiellement autour des élections, des partis politiques et des meetings électoraux.

Pour ce qui est des femmes, s'il n'existe pas de discrimination juridique à leur encontre, les problèmes liés à l'inégalité entre les sexes ne sont pas volontiers abordés de sorte à renforcer leur participation à la vie politique et à la prise de décisions. Les femmes occupent une position défavorisée en politique. Par exemple, les partis qui désignent parmi leurs membres des candidats à des fonctions officielles sont dominés par les hommes. Parfois, la violence caractéristique des activités politiques crée un environnement qui n'encourage guère les femmes à s'impliquer.

La politique des partis est régie par l'appartenance ethnique de ses membres, ce qui illustre la polarisation excessive du processus électoral. La représentation politique est loin d'être satisfaisante en dépit des tentatives de décentralisation et de participation démocratique.

Les mécanismes de consultations communautaires des pouvoirs locaux et centraux ne sont ni appropriés, ni utilisables, d'où le peu d'influence de la société civile sur les politiques et la faible participation civique dans beaucoup des pays visés par l'enquête. Aussi, le renforcement de la

gouvernance passe-t-il par une nette amélioration de la participation populaire et par la mise en place d'une démocratie au niveau des communautés de base.

Efficacité des institutions

En général, la population n'est pas satisfaite des performances de ses institutions, qui sont plutôt médiocres en termes d'efficacité. La plupart des institutions de gouvernance demeurent inefficaces en raison des déficits de capacité des institutions politiques et législatives, de même que de l'exécutif et du judiciaire, d'où le fort mécontentement du public.

Les études par pays ont fait ressortir un certain nombre de cas d'inefficacité, en particulier dans les institutions politiques et législatives. A titre d'exemple, la majorité des organes législatifs n'ont pas rempli leurs fonctions législatives et de contrôle comme il se doit. Le fait que les parlements comprennent mal les constitutions et les lois de base qui les régissent nuit à l'efficacité de ces institutions essentielles. Le poids que le peuple exerce sur les décisions grâce à sa participation à la gestion publique demeure minime. La plupart des parlements ne disposant pas de mécanismes de consultations et le débat public n'étant pratiquement jamais utilisé, l'autonomie et l'influence du parlement sont mis en péril. Pour ce qui est de l'efficacité politique, bien que les élections pluralistes soient la tendance actuelle, l'opposition est faible au sein de nombre de parlements et ne peut pas en orienter les décisions.

En ce qui concerne le pouvoir judiciaire, les études ont également fait ressortir son absence d'indépendance et mis en doute son efficacité et sa transparence. Pour beaucoup des pays visés par l'enquête, cette situation est le fait des critères de nomination, de la mauvaise gestion et de l'intégrité douteuse des juges.

Le peu d'efficacité et la faible accessibilité des services sociaux de base ont également été mis en relief. Divers pays ont entrepris des réformes du secteur public; or, en dépit de celles-ci, les pouvoirs exécutifs restent, pour la plupart, inefficaces. Selon les résultats de l'enquête, leurs résultats laissent beaucoup à désirer en termes d'organisation, de transparence et de prestation de services publics. Le public ne se fie guère à l'exécutif à cause de la médiocrité de la prestation de services. Bien que certains pays aient cherché à remédier à la situation en décentralisant le pouvoir pour en donner davantage aux autorités locales, les résultats ne sont pas probants. Dans certains pays, le mécontentement vis-à-vis des institutions locales, régionales et nationales est manifeste.

Gestion économique

Depuis les années 90, des réformes macroéconomiques, financières, fiscales, budgétaires et structurelles ont été entreprises dans les domaines de la gestion économique et de la réglementation des affaires. Ces réformes ont permis d'améliorer la gestion économique et financière; toutefois, on peut affirmer que la conjoncture économique n'est pas suffisamment favorable et que le secteur privé ne se développe que lentement.

Dans le domaine de la gestion macroéconomique et de la gouvernance des entreprises, de nombreux pays ont vu une amélioration importante de la mobilisation et de la gestion des ressources. Outre les réformes macroéconomiques et financières entreprises en collaboration avec des institutions financières internationales, de nombreux pays ont pris des mesures de gestion financière draconiennes qui leur ont permis d'améliorer leur situation financière et économique. Des difficultés persistent néanmoins en matière de recouvrement des impôts, de malversations

fiscales, etc., sans oublier l'effet négatif de la corruption sur le système de gestion économique, ainsi que l'absence de transparence de ce système.

Grâce à l'attention accrue accordée au secteur privé, un partenariat public/privé solide se fait jour et le secteur privé prend une part plus importante dans la gestion économique. Toutefois, des réformes juridiques et réglementaires s'imposent comme préalables à la participation du secteur privé. Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, celui-ci est dominé par le secteur informel et les petites et moyennes entreprises (PME). Des politiques, visant à favoriser l'accès aux ressources financières et à appuyer la croissance et le développement de ces secteurs sont à l'étude dans certains pays. La Gambie, par exemple, a élaboré une politique nationale détaillée afin d'assurer le développement et la transformation de ces secteurs.

1.5 Quelques observations

Bien que les études concluent en général à la hausse de la représentation et de la participation de tous les grands groupes de la population à la gouvernance, celle-ci n'a, en fin de compte, pas eu d'effet particulier sur les problèmes liés notamment à l'insécurité alimentaire, à la responsabilité et à la transparence, à la corruption, à la participation populaire, au respect de l'état de droit, à la crédibilité électorale et à la mauvaise gestion économique.

Rebelles armés et insécurité humaine en Afrique de l'Ouest

La rébellion armée et l'insécurité humaine sont principalement des phénomènes propres à l'État déliquéscent. Ils sont causés par l'incapacité des États d'Afrique de l'Ouest de maintenir la croissance économique et de répartir équitablement le produit social. En règle générale, ces États disposent d'une armée de chômeurs et de personnes inaptes à l'emploi, qui constituent une base de recrutement toute prête pour les rébellions armées.

La rébellion armée est aussi la manifestation de nombreuses pathologies touchant la majorité de la sous-région, à savoir la marginalisation sociale, économique et politique de groupes sous-nationaux et religieux, qui sont également écartés de toute source de pouvoir : économique, politique, sociale ou symbolique. Elle résulte surtout des effets conjugués des problèmes ethniques, d'une part, et de l'exclusion sociale et politique, de l'autre. La répartition inégale du pouvoir et des ressources entre des groupes qui sont déjà divisés par la race, la religion ou la langue, comme cela est fréquent en Afrique de l'Ouest, fait de cette sous-région la terre d'élection des conflits. Les rebelles armés sont le plus souvent recrutés parmi les minorités et groupes ethniques et religieux nourris par des années de marginalisation sociale, économique et politique, de négligence et d'exclusion.

L'augmentation des rébellions armées est une réaction face à l'État qui choisit la répression politique comme première réponse à la dissidence et aux manifestations, face au recours à la force comme principal moyen d'obtenir la soumission de la population et face à la militarisation du pouvoir par des dirigeants qui ont tendance à compter sur une armée triée sur le volet ethnique.

Ce phénomène est aussi le signe de l'incapacité de l'État d'apporter des solutions pacifiques aux conflits, d'autant plus que la plupart des États ouest-africains n'ont pas su créer les systèmes et cadres juridiques de résolution pacifique des conflits. On y voit aussi la faiblesse, voire l'absence, de systèmes d'alerte rapide et de soupapes de sécurité viables.

La multiplication des rébellions armées en Afrique de l'Ouest est la conséquence de la porosité des frontières dans la sous-région et, en particulier, de l'incapacité des gouvernements de surveiller leurs frontières nationales. Il en résulte un débordement inévitable des conflits violents d'un pays à un autre, en particulier à cause de la fuite des dissidents vers les pays voisins, d'où les incursions transfrontalières. Les rébellions armées se répandent parfois au-delà des frontières nationales lorsque des chefs malhonnêtes étendent leurs pillages et activités criminelles telles que le trafic d'armes et de diamants aux pays voisins, ou arment des rebelles et des dissidents dans d'autres pays pour leurs intérêts géopolitiques ou afin de se venger de gouvernements qui, selon eux, apportent leur soutien à leurs propres rebelles.

Le phénomène des rébellions armées est également lié à la prolifération d'armes de petit calibre et d'armes légères dans la sous-région, qui l'aggrave aussi. L'accumulation et la prolifération incontrôlées d'armes de petit calibre représentent une menace considérable pour la sécurité dans la sous-région. On estime qu'environ 8 millions de ces armes sont entre les mains de groupes armés, de bandits et de rebelles. Ces armes et la pauvreté sont aussi à l'origine du phénomène de l'enfant-soldat qui se répand dans toute l'Afrique de l'Ouest et constitue un problème difficile à résoudre.

Les guerres dans la région du fleuve Mano (Guinée, Libéria et Sierra Leone), les conflits interethniques au Nigéria, les crises civiles en Côte d'Ivoire et la rébellion séparatiste en Casamance, au Sénégal, et en Guinée Bissau sont devenus plus meurtriers à cause de la prolifération des armes de petit calibre.

Ces armes aggravent et prolongent les conflits, en particulier lorsqu'elles sont entre les mains de protagonistes sous-étatiques, et sabotent aussi les activités économiques en rendant les conditions difficiles et dangereuses. Pendant et après les conflits, les combattants et les criminels, enhardis par leurs armes, ne respectent guère les infrastructures, prennent ce qu'ils veulent autour d'eux, en terrorisant la plupart du temps la population, déstabilisant par ce faire la société avec leurs armes⁵. L'abondance d'armes légères en Afrique de l'Ouest ne fait donc que perpétuer le cercle vicieux de la violence et du sous-développement.

Les préoccupations demeurent quant à la responsabilité et à la transparence

La responsabilité et la transparence sont des conditions essentielles du développement durable. De même, elles sont nécessaires pour lutter contre la corruption et les autres malaises dans le cadre du développement. Il n'existe pas de mécanismes crédibles et transparents garantissant que les fonctionnaires publics rendent compte de l'affectation, de l'usage et du contrôle des fonds publics. Le pouvoir de contrôle des institutions telles que le médiateur, le service national de vérification, les médias indépendants et l'autorité électorale indépendante est limité, voire inexistant, la corruption et les malversations se poursuivent en toute impunité dans de nombreux États de l'Afrique de l'Ouest.

La mauvaise gouvernance en Afrique de l'Ouest est caractérisée par la prévalence d'une culture officielle du secret et de l'opacité associée à une politique d'exclusion. A cause d'années d'absence de transparence, les populations se fient aux rumeurs les plus folles, spéculent et ne font plus confiance au gouvernement, lui ôtant ainsi sa légitimité.

Culture profondément ancrée de la corruption publique en Afrique

Le chancre de la corruption se voit accorder de plus en plus d'attention dans les nouvelles démocraties d'Afrique de l'Ouest. Le thème de la corruption a été repris lors de nombreuses

campagnes électorales récemment, comme au Bénin en 1996, au Nigéria en 1998 et au Ghana en 2001. Ces 10 dernières années, on a pu voir émerger dans des pays tels que le Ghana, le Nigéria et la Sierra Leone, des commissions indépendantes de lutte contre la corruption, souvent fondées sur de nouveaux statuts ou constitutions libéraux. Les médias ont également plus de poids aujourd'hui et, fait plus important encore, un journalisme d'investigation est apparu. De plus, des antennes nationales de Transparency International et d'autres comités de surveillance se multiplient.

Il est vrai que certaines de ces campagnes anticorruption sont des coups médiatiques et/ou ont pour but de dévoiler les malversations d'anciens hauts fonctionnaires. Or, cet engouement pour les coups publicitaires et l'occupation des postes publics n'est pas accompagné du même engouement pour les mesures institutionnelles et préventives qui permettraient d'éviter que les actuels agents de la fonction publique ne dérobent les biens publics. Bien entendu, on n'a accordé que très peu d'attention aux réformes du secteur public et autres réformes institutionnelles qui favoriseraient la transparence et l'harmonisation des réglementations, réduiraient les risques d'écarts de la part des hauts fonctionnaires et permettraient d'éviter la corruption. Par conséquent, la culture de la corruption publique persiste en Afrique de l'Ouest. De fait, la corruption généralisée est l'un des facteurs clefs des retards de paiement des salaires et du mécontentement de l'armée ivoirienne qui ont entraîné l'insurrection et le renversement du Gouvernement de Bédié⁶. La corruption a aussi assombri la transition démocratique en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Niger, au Nigéria et en Sierra Leone.

Déficit de participation et d'inclusion

Des années de centralisation excessive du pouvoir politique et administratif, de même que l'imposition sans représentation, ont créé en Afrique de l'Ouest un énorme déficit de participation. Le modèle de gouvernance vertical (du haut vers le bas) a écarté les citoyens ou de grandes parties de la population de la prise de décisions critiques, de leur mise en œuvre et du suivi, ce qui a empêché que ne se crée une tradition de consultation et de délibération. Les séquelles en sont la défiance, l'aliénation et l'apathie populaire.

La faible participation et l'exclusion antidémocratique ont aggravé les conflits interethniques et les conflits entre classes. Les exclus sont mécontents de la situation et ceux qui profitent du statu quo souhaitent s'accrocher au pouvoir politique indéfiniment.

Dans un certain nombre de pays, la faible participation et l'exclusion antidémocratique apparaissent clairement dans la prévalence de la politique fondée sur des critères ethniques, lorsque des partis recherchent le soutien de groupes ethniques ou géographiques précis, en dépit d'interdictions constitutionnelles et électorales. Cette situation est à l'origine de violents conflits et de l'insécurité humaine. La violence interethnique qui a sévi au Togo en 1993, provoquant le déplacement de plus de 300 000 Togolais du Sud, essentiellement de l'ethnie Ewe, a montré l'étendue du pouvoir de l'ethnie Kabwe, qui est celle de la clique dirigeante, et mis en évidence les pratiques d'exclusion politique bien ancrées dans ce pays⁷. De même, au Libéria, on pense que le Président Taylor avait recruté les combattants du Front national patriotique du Libéria (NPFL) parmi ses frères du comté de Nimba, qui ont par la suite été intégrés dans l'armée nationale et dans les services de sécurité⁸.

Utiliser la citoyenneté pour exclure certains groupes de la vie politique et pour marginaliser les opposants est un phénomène nouveau qui pourrait entraîner des conflits politiques. La Côte d'Ivoire en est un cas flagrant et la tentative d'empêcher le Premier Ministre Alassane Ouattara de se présenter aux élections présidentielles de 1995 et 2000, sous le prétexte qu'il n'était pas

totallement citoyen ivoirien, a déclenché une crise politique. Comme on pouvait s'y attendre, l'amertume que les musulmans du Nord ont ressentie suite à ce conflit autour des élections, les affrontements violents et sanglants, puis les assassinats politiques de plus de 300 personnes entre octobre et décembre 2000 ont été les déclencheurs de la guerre civile qui sévit aujourd'hui dans ce pays auparavant stable.

Préoccupations quant à l'état de droit

Des années de régimes personnels, de néopatrimoine, de gouvernement par ordonnance et d'arbitraire officiel ont mis l'Afrique de l'Ouest dans une situation de déficit d'état de droit. Les lois restent opaques pour les citoyens ordinaires et ne sont pas uniformément appliquées. L'administration de la justice est faible et le système judiciaire manque d'indépendance, ce qui sape la confiance en la loi.

Il s'avère que le constitutionnalisme a gagné du terrain dans la sous-région ces 10 dernières années, en commençant par la conférence constitutionnelle nationale du Bénin en 1989. Les nouvelles constitutions garantissent les libertés fondamentales, les droits civiques et la protection des droits de l'homme et de propriété. Or, le respect de la constitution et de la loi est souvent faible, voire minimaliste. Une tradition d'impunité et d'arbitraire persiste parmi les services de sécurité et de maintien de l'ordre, en particulier au niveau local.

La conséquence est un manque de confiance dans le système judiciaire et dans les organes officiels de la justice, d'où le recours à la violence pour résoudre les litiges. On constate des violations continuelles des droits de l'homme, l'insécurité de la propriété et l'inégalité d'accès à la justice, avec comme conséquences un profond ressentiment et un cadre juridique imprévisible qui paralyse les investissements privés et le développement économique.

Les chefs traditionnels et la gouvernance en Afrique de l'Ouest aujourd'hui

Contrairement aux postulats des théories de modernisation classiques des années 50 et 60, et aux théories de dépendance structurelle et de sous-développement des années 70, les chefs et les systèmes politiques traditionnels demeurent d'actualité dans de nombreux pays ouest-africains. La gouvernance traditionnelle s'est remarquablement maintenue en dépit du déferlement des forces du colonialisme et de l'hégémonie des gouvernements autoritaires postcoloniaux.

Les institutions politiques traditionnelles ont non seulement survécu aux temps modernes, mais elles sont restées le fondement de la gouvernance locale dans divers pays. Par exemple, les deux tiers des villes et villages du Ghana sont gouvernés directement par des chefs, alors que seulement un tiers est dirigé par le gouvernement central. En effet, au Ghana et dans certaines régions du Nigéria, les chefs traditionnels coordonnent les activités de développement et on assiste à la création de nouveaux titres tels que Directeur du bureau pour le développement, ou « nkosuohene », chez les Akan : le titulaire de ce portefeuille est censé diriger les initiatives locales pour la prestation de services sociaux.

En plus de leur rôle de catalyseurs du développement au niveau local, les chefs traditionnels ont beaucoup contribué à la mobilisation de l'opinion publique pour la lutte contre le VIH/sida et ont dirigé des campagnes contre la déforestation et les autres pratiques allant à l'encontre de la préservation de l'environnement. Au Ghana, par exemple, il n'est pas rare de voir les chefs et les reines mères apparaître à la télévision nationale pour parler du virus à leurs sujets. Un militantisme social de ce genre ne convient qu'aux chefs traditionnels (dont les reines mères), du

fait des litiges fonciers et maritaux qu'ils arbitrent. Dans le cas de la déforestation, les liens rituels entre le chef et la terre-mère en font le défenseur le plus crédible de sa préservation. Le respect de l'environnement a pu être imposé par le biais de tabous et d'amendes que les chefs infligent aux sujets qui font un mauvais usage de la terre.

Les contextes sociopolitiques dans lesquels ont évolué les traditions de chefferie en Afrique de l'Ouest sont devenus plus complexes et plus hétérogènes avec l'apparition de l'État-nation moderne. Les chefs traditionnels peuvent aider à promouvoir la bonne gouvernance dans la sous-région de diverses manières : en tant qu'entités semi-indépendantes, centres du pouvoir et membres de la société civile, les autorités traditionnelles font partie des institutions liées par la responsabilité mutuelle. Elles peuvent donc aider à faire contrepoids au pouvoir de l'État, à éviter la monopolisation du pouvoir, à préserver les libertés et à renforcer le sens des responsabilités et la décentralisation.

Gestion et gouvernance économiques

La mauvaise gestion économique et les carences en matière de gouvernance sont au centre de la crise générale et de l'instabilité qui sévissent dans les États d'Afrique de l'Ouest. Les nouveaux riches, ceux qui recherchent des avantages personnels, continuent de diaboliser la libéralisation et la rationalisation des économies nationales. Les politiciens tiennent les cordons de la bourse nationale dans la mesure où les banques centrales ne sont pas suffisamment indépendantes et où le contrôle parlementaire laisse à désirer, tandis que les parlements et la société civile n'ont pas la capacité requise pour examiner et contrôler les dépenses publiques. Par conséquent, les faibles ressources nationales disponibles continuent d'être mal réparties, mal utilisées et détournées.

Bien que les groupes clefs de la population, tels que les femmes, les exploitants agricoles ruraux et le secteur privé, participent de plus en plus à la prise de décisions économiques, à leur mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation, cette participation demeure insuffisante. Or, les capacités nationales, notamment du gouvernement, de l'opposition, du secteur privé et de la société civile en matière d'examen et d'analyse des politiques économiques demeurent très élevées.

La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont officiellement adopté des stratégies de réduction de la pauvreté, mais les affectations budgétaires ne montrent pas clairement un transfert de la priorité aux secteurs en faveur des pauvres que sont la santé et l'éducation. La défense nationale, les éléments divers de la sécurité et d'autres secteurs improductifs du point de vue social, comme la suite du président, ont la priorité sur l'agriculture.

A l'incapacité des États ouest-africains d'aborder de front les défis microéconomiques les plus importants, s'ajoutent l'incapacité de rationaliser les salaires du service public ou même de lancer des discussions nationales d'intérêt sur le sujet, l'insuffisance chronique de la mobilisation de recettes au niveau du pays, le fardeau disproportionné de l'imposition pour les salariés du secteur public ou des entreprises et le fait de ne pas inclure les travailleurs indépendants et les entrepreneurs dans le panier d'imposition. De plus, il existe une tendance à la majoration des prix des ressources vitales et des produits de base contrôlés par les gouvernements tels que les produits pétroliers, le bois, la terre, tandis que les groupes d'immobilier résidentiel sont nettement sous-cotés, n'ont rien à voir avec les réalités du marché et sont directement ou indirectement exonérés parce qu'ils financent des partis politiques.

II^{ème} Partie

L'approche Ouest-africaine de la gouvernance

2.1 Concertations sous-régionales

L'atelier sous-régional préparatoire à ADF IV pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale s'est tenu à Accra du 1^{er} au 3 décembre 2003. Il avait pour but de permettre des concertations entre les différentes institutions des pays collaborant à l'établissement du rapport sur la gouvernance en Afrique dans les deux sous-régions (Tchad, Cameroun et Gabon, pour l'Afrique centrale, Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mali, Niger, Nigéria et Sénégal pour l'Afrique Ouest), les hauts fonctionnaires, les représentants du secteur privé, les spécialistes de la promotion de la femme, les parlementaires, les universitaires, les organisations non gouvernementales, les institutions intergouvernementales, les groupes travaillant sur le problème du VIH/sida et les autres parties concernées.

Le Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest a, dans son allocution, souligné l'importance du processus d'ADF et a insisté sur le fait qu'ADF IV pourrait être enrichi par les conclusions et résultats des études entreprises dans trente pays africains et par leur fruit, le rapport à venir sur la gouvernance en Afrique. Le rapport présentera une analyse objective des questions clés relatives à la gouvernance et définira les domaines d'action pour le futur.

Lors de son allocution liminaire, le Ministre ghanéen de la justice a affirmé que son Gouvernement était attaché aux principes, valeurs et pratiques de la démocratie et de la bonne gouvernance qui conditionnent la manière d'envisager le développement économique de la sous-région et du continent, de même que la gestion des conflits. Le Ministre a déclaré que l'atelier serait l'occasion de partager et d'échanger des idées, afin de tirer les enseignements qui s'imposent et de mettre au point des meilleures pratiques de bonne gouvernance dans les différents pays.

Enfin, le Président du Conseil d'État du Ghana, M. Alex A. Kwapong, qui présidait l'atelier, a indiqué que c'était là l'occasion idéale d'approfondir le dialogue, d'échanger des idées et de forger un consensus sur la question hautement complexe qu'est la bonne gouvernance. Il a souligné que le fait de réunir un groupe de parties prenantes représentant les catégories clés de la société et des experts de la gouvernance de divers pays des deux sous-régions serait l'occasion d'imprimer un vigoureux élan à ADF IV, et même au NEPAD.

2.2 Les défis de la gouvernance et la marche à suivre

La crise de l'insécurité humaine qui sévit en Afrique de l'Ouest provient de plusieurs facteurs, notamment l'exploitation et la manipulation précoloniales, coloniales et postcoloniales exercées par des puissances extérieures, de même que la détérioration constante des termes des échanges internationaux. Toutefois, la mauvaise gouvernance est l'une des causes centrales des pathologies que sont les conflits sanglants et l'insécurité. Les fortunes économiques en déclin ainsi que

les réformes politiques au point mort ont produit la pauvreté de masse, les inégalités se sont aggravées, et les tensions politiques se sont intensifiées dans le contexte de violations continues des droits politiques et civiques, menant à des conflits violents et intenses et à l'instabilité dans la sous-région.

On entend ici par gouvernance la manière d'exercer le pouvoir dans la gestion des affaires nationales. Cette notion s'étend à l'efficacité de l'État, à la mobilisation de la société civile et à la productivité des secteurs privés. Les États efficaces créent un cadre politique et juridique propice à la croissance économique et à la distribution équitable. Les sociétés civiles dynamiques mobilisent les groupes et les communautés, rendent possibles les échanges politiques et sociaux, aident à produire le capital social et favorisent la cohésion et la stabilité dans la société. Lorsque le secteur privé est productif, il crée des emplois et des revenus. Ces trois facteurs combinés à une gestion économique saine et à un environnement de politiques sociales propice sont universellement considérés comme des facteurs essentiels du développement durable. Les composantes centrales sont la responsabilité, la transparence, la lutte contre la corruption, la participation et un cadre juridique/judiciaire porteur.

Comme on a pu le noter par ailleurs, les États d'Afrique de l'Ouest sont généralement dépourvus de ces composantes vitales de la gouvernance et se trouvent dans un état de ruine, à différents niveaux de redressement ou/et sont faibles. Le secteur privé est faible et la société civile est anémique. Toutefois, nombreux sont les pays qui se sont lancés dans des réformes visant à libéraliser leurs économies et leurs systèmes politiques. La quasi-totalité a lancé une réforme démocratique ces 10 dernières années, mais les déficits de la gouvernance économique perdurent largement et, dans certains cas, les problèmes de gouvernance se sont même aggravés.

La responsabilité et la transparence sont nécessaires pour lutter contre la corruption. L'obligation redditionnelle, la transparence et la réduction de la corruption sont des conditions essentielles pour la gestion efficace des ressources publiques, pour promouvoir le bien-être de la population, renforcer l'adéquation des gouvernements et, finalement, renforcer la légitimité globale des systèmes politiques, économiques et administratifs.

Le manque de transparence donne l'impression que les dirigeants ouest-africains ne gouvernent pas pour le bien de la population, mais principalement pour eux-mêmes, leurs partisans ou leurs alliés. Cette situation, ajoutée à l'opacité généralisée, a amené les citoyens et les groupes clés du pays à se sentir généralement marginalisés.

L'abus de pouvoir, notamment dans les nouvelles démocraties, semble inévitable en l'absence de mécanismes crédibles garantissant que les fonctionnaires rendent compte de l'affectation, de l'utilisation et du contrôle des biens et propriétés publics selon des normes légales généralement acceptées. Des règles doivent exister et être mises en application pour la gouvernance des entreprises. Étant donné la persistance de la culture du secret officiel et de la capacité de contrôle limitée des services officiels (parlement, partis d'opposition, médiateur, service de vérification national), au vu de la corruption et du peu d'indépendance des médias, on peut penser que la situation n'est pas près de changer.

En général, les vastes ressources mises à la disposition des présidents par ceux qui les financent et la culture bien enracinée du patronage politique font obstacle à l'obligation de rendre compte entre les différents pouvoirs dans les États d'Afrique de l'Ouest, y compris dans des pays où la séparation des pouvoirs est inscrite dans la constitution. L'obligation redditionnelle verticale est également sapée lorsque les élections sont truquées en faveur des partis et dirigeants sortants.

L'impunité et la corruption des hauts fonctionnaires sont nourries par la faiblesse ou l'absence d'institutions et de mécanismes transversaux, notamment :

- Des élections libres, justes et régulières que les candidats sortants peuvent réellement perdre ;
- Un contrôle électoral indépendant ;
- Un contrôle parlementaire effectif ;
- Une commission des comptes publics efficace au sein des parlements ;
- Un organe de vérification indépendant ;
- Un médiateur indépendant ;
- D'autres commissions constitutionnelles indépendantes.

Afin de restaurer et de consolider les structures et mécanismes d'obligation redditionnelle en Afrique de l'Ouest, il faudra :

- Donner un nouveau souffle au constitutionnalisme ;
- Organiser des élections pluralistes avec l'assistance d'unités de contrôle électoral indépendantes ;
- Renforcer le pouvoir de contrôle du parlement et prévoir des commissions de contrôle parlementaires fortes pour les comptes publics, les assurances gouvernementales et les nominations ;
- Avoir des partis d'opposition solides ;
- Permettre aux organes de vérification suprêmes de jouir de l'indépendance et du pouvoir adéquats afin de produire des rapports de vérification nationaux dans les délais ;
- Doter les banques centrales d'une réelle indépendance ;
- Doter le pouvoir judiciaire d'une réelle indépendance ;
- Disposer d'une société civile dynamique ;
- Relâcher la censure des médias, libéraliser les ondes, encourager le dynamisme des médias et le journalisme d'investigation.

Les problèmes liés aux politiques électorales, à la responsabilité, à la transparence, à la corruption, à la participation, à l'efficacité, etc., ont été abordés autour de trois thèmes généraux, à savoir :

- La représentation politique ;
- L'efficacité institutionnelle ;
- La gestion de l'économie et des entreprises.

1. Représentation politique

Question fondamentale : la faible participation au processus démocratique

Les élections en Afrique de l'Ouest sont caractérisées par des conflits et des violences, ce qui aggrave l'insécurité humaine dans la région. Le syndrome perpétuel des candidats sortants est très présent et les voies viables et apolitiques d'accès au pouvoir et à la richesse manquent. Les accords politiques selon lesquels le gagnant rafle tout sont répandus, les administrations électorales sont faibles, les mécanismes efficaces de règlement des litiges électoraux font défaut et la tendance à truquer les élections, à acheter les votes, à procéder à un charcutage électoral est généralisée, souvent le fait de dirigeants qui ne souhaitent pas quitter le pouvoir. De plus, l'absence de cadres

appropriés et propices au règlement pacifique des litiges électoraux dans certains pays représente une grave menace pour la stabilité dans la région.

L'absence de partis politiques viables et durables appelle des réformes électorales hautement urgentes. La logique du système basé sur le scrutin pluraliste uninominal ou la mentalité du scrutin majoritaire à un tour qui sont essentielles à la promotion de l'intégration nationale ont été largement bafouées dans les États ouest-africains plurinationaux, pluriethniques, plurireligieux et mal intégrés pour la plupart. Ces États doivent élaborer et adopter :

- Des systèmes électoraux qui produisent des résultats associant toutes les parties ;
- L'institutionnalisation d'élections crédibles, notamment la création de commissions électorales constitutionnellement indépendantes, comme c'est le cas au Ghana ;
- Des accords garantissant des élections nationales transparentes, libres et justes au moyen, par exemple, d'urnes de vote transparentes, de l'observation conjointe des élections par les partis politiques en lice et des observateurs nationaux et internationaux indépendants ;
- Des structures pour le règlement crédible des litiges électoraux comme cela se fait à la Cour constitutionnelle du Bénin ;
- Une limite constitutionnelle de la durée du mandat présidentiel afin d'éviter que le président sortant ne cherche à prolonger son mandat et de décourager les démocrates réticents.

Dans le contexte ouest-africain de division des sociétés et au vu des graves inégalités entre les sexes et les classes, la participation sans exclusion de la population est essentielle pour générer le capital social et instaurer la confiance mutuelle entre les citoyens et le gouvernement, l'État, le secteur privé et les autres groupes sociaux et politiques. La société civile doit être responsabilisée afin de promouvoir la vigilance populaire et le rôle de surveillance des acteurs de la société et des groupes de citoyens. La décentralisation politique et administrative, ainsi que le dialogue avec les parties prenantes doivent être renforcés. Le plus important est que les gouvernements élus démocratiquement évitent le majoritarisme rudimentaire et tendent vers des politiques de non-exclusion, de partage du pouvoir et de recherche de consensus.

Les dirigeants élus peuvent s'inspirer de l'expérience des chefs et des institutions politiques traditionnels du Ghana et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest pour renforcer leur popularité et leur légitimité. Les chefs traditionnels ghanéens ont contribué à sortir la démocratie de leur pays de la crise en s'appuyant à la fois sur leurs dons traditionnels pour la résolution des conflits et sur une expérience et un savoir riches en matière de gouvernance des institutions démocratiques modernes. C'est un exemple à suivre pour beaucoup d'autres pays de la sous-région.

Il est certain que l'expérience du Ghana et d'autres pays de la sous-région invite à la plus grande prudence quant à fonder les espoirs de bonne gouvernance moderne et de gestion des conflits sur les chefs traditionnels. Dans certains pays, ils ont été la source de conflits récurrents et difficiles à résoudre et de recours inutiles, en particulier pour des affaires de succession. Les chefs traditionnels le sont le plus souvent de naissance, selon leur lignée, et ils encouragent parfois la xénophobie, le chauvinisme, l'obscurantisme et l'atavisme. En effet, ils ne se montrent pas toujours justes, équitables et transparents dans la distribution des ressources communautaires.

Néanmoins, étant donné la confiance et l'affection réelle dont la plupart des chefs traditionnels jouissent auprès des populations, il faut les associer pleinement à la prise de décisions nationales importantes ainsi qu'aux accords de partage du pouvoir et les utiliser comme médiateurs dans la

recherche d'accords nationaux et d'accords entre groupes ethniques. Le potentiel que représentent les chefs traditionnels en leur qualité de représentants légitimes de leurs communautés doit être pleinement exploité dans la recherche de la paix. En effet, ils sont de nature plus aptes à arbitrer les négociations de paix lors de conflits impliquant des groupes ethniques ou sous-nationaux et des pays étrangers. L'ONU devrait passer au crible toute la sous-région afin d'identifier des chefs traditionnels aptes, qui seront ensuite mobilisés et formés à assumer le rôle de médiateurs lors de conflits.

Les problèmes relatifs à cette question sont résumés ci-dessous :

- a) **Problème** : l'absence d'éducation civique chez les citoyens et au sein de la société civile, ce qui réduit la participation au processus politique aux niveaux national et local.

Recommandations :

- Il faut renforcer les institutions d'éducation civique afin d'informer les personnes de leurs droits et devoirs civiques et politiques. Le contenu des programmes d'enseignement devrait être conforme aux aspirations nationales, renforcer l'intégration nationale et ancrer les valeurs de la bonne gouvernance afin de créer une société avec des valeurs et une vision communes.
 - Il faut utiliser la décentralisation pour renforcer la participation et l'émancipation politiques au niveau local. Le processus de la décentralisation, dans le cadre de la démocratie et de la bonne gouvernance, doit être intensifié dans tous les États de la sous-région ;
 - Les organisations de la société civile doivent être renforcées afin de pouvoir accroître la participation politique. Les définitions de la société civile doivent aller au-delà des groupes traditionnels et tenir compte dès à présent des groupes exclus ou inactifs tels que les chefs, les églises, les juristes, etc. Les gouvernements devraient s'abstenir de créer des organisations non gouvernementales qui ne sont que des façades et un moyen de morceler les capacités des organisations de société civile ;
 - La question de la « citoyenneté » doit être abordée en détail dans toute la sous-région en tenant compte des migrations historiques dans la zone.
- b) **Problème** : La parité et la faible participation des femmes, notamment dans les assemblées législatives.

Recommandations :

- Encourager la participation des femmes et d'autres groupes minoritaires de la société ;
- Envisager sérieusement l'application de quotas pour les postes publics et politiques ;
- Exercer une pression sur les gouvernements et les États afin qu'ils ratifient le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

- c) **Problème :** Les partis politiques - Les partis politiques viables et durables sont inexistants

Recommandations :

- Renforcer les partis politiques et leur donner un accès équitable aux médias d'Etat lors des campagnes électorales ;
- Favoriser en même temps la « démocratie interne » au sein des partis ;
- Envisager, par souci de compétitivité, que l'Etat finance les partis politiques . Ce financement serait soumis à des directives et critères d'éligibilité et à un contrôle pour éviter les abus.

- d) **Problème :** Les systèmes électoraux et leur manque de crédibilité

Recommandations :

- Crédibiliser les systèmes électoraux ;
- Les commissions électorales doivent être indépendantes et irréprochables

- e) **Problème :** Le potentiel des chefs traditionnels dans le processus de la bonne gouvernance n'est pas pleinement exploité

Recommandations :

- Les États de la sous-région doivent étudier des moyens de faire participer les chefs traditionnels au processus de la bonne gouvernance et déterminer les aspects de leur culture qui peuvent être adoptés pour enrichir la gouvernance démocratique ;
- Étudier concrètement la gouvernance traditionnelle et les systèmes de gouvernance modernes afin de mettre à l'épreuve les hypothèses y relatives ;
- Déterminer les niveaux de gouvernance où l'on souhaite intégrer le pouvoir traditionnel ;
- Adapter la recherche et la réalisation de consensus, qui sont les caractéristiques de la résolution traditionnelle des conflits, aux mécanismes modernes.

2. Efficacité institutionnelle

Question fondamentale : Nécessité de davantage d'efficacité et de transparence de la part des institutions

L'efficacité institutionnelle est au cœur de la bonne gouvernance. On mesure les résultats d'un gouvernement dans des domaines donnés à l'aune de l'efficacité, de l'obligation redditionnelle et de la transparence.

L'efficacité institutionnelle se mesure à trois niveaux : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif dont la fonction publique, et le pouvoir judiciaire. A chaque niveau, les ressources financières et humaines, les systèmes et les pratiques en vigueur influent sur le degré d'efficacité et la contribution au processus de gouvernance et de développement. Depuis peu, les organisations de la société civile sont devenues l'un des protagonistes non étatiques les plus importants en termes d'efficacité institutionnelle. Toutefois, leur contribution à la promotion de l'efficacité des

institutions publiques est grandement compromise par leur manque de capacité et l'insuffisance de leur participation aux principaux programmes de développement économique.

L'efficacité législative est fonction de la connaissance qu'a le parlement de la constitution et des lois fondamentales, ainsi que de la mesure dans laquelle celles-ci sont des garde-fous contre les abus de pouvoir et autres excès. Nombreux sont ceux qui attribuent l'inefficacité du parlement au fait qu'il n'a pas le pouvoir juridique de demander des comptes à l'exécutif, ni de le superviser. Cette absence de pouvoir résulte du manque de compréhension du rôle législatif du parlement et du fait que les parlementaires n'ont qu'un accès limité à l'information.

Concernant l'efficacité de l'exécutif, elle laisse encore beaucoup à désirer en termes d'organisation, de transparence et de prestation de services publics. L'efficacité institutionnelle du pouvoir exécutif, et en l'occurrence de la fonction publique, est d'un niveau médiocre dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et les populations sont largement mécontentes des prestations du service public. Les services sociaux fondamentaux tels que la santé et l'éducation ne sont pas facilement accessibles pour la majorité des citoyens pour ce qui est des coûts, de la proximité et de la qualité. Les conditions de transport, qu'il s'agisse des infrastructures ou des moyens, se sont dégradées et sont déplorables, de même que les conditions de l'agriculture. Les citoyens de la sous-région attribuent cette inefficacité au manque de capacité, à la corruption dans les systèmes, à l'excès de centralisation et de concentration du pouvoir et des ressources et au fait que les organisations de la société civile ne peuvent pas suffisamment participer à la prise de décisions et l'orienter.

Quant au pouvoir judiciaire, dont le rôle est de consolider l'état de droit, de nombreux facteurs ont nui à son efficacité dans l'administration de la justice :

- L'indépendance du corps judiciaire est remise en question dans la plupart des pays ;
- La relation entre le judiciaire et les autres pouvoirs n'est pas clairement définie, d'où l'ingérence des pouvoirs législatif et exécutif ;
- Dans beaucoup de pays, les critères de nomination et les doutes quant à l'intégrité des magistrats minent la confiance dans le système judiciaire et les organes officiels de règlement judiciaire ;
- L'accès équitable à la justice reste problématique, ce qui pousse beaucoup de citoyens à se tourner vers la justice traditionnelle ou coutumière ;
- La pénurie de ressources appropriées (financières, humaines et matérielles) entraîne un manque d'installations, d'équipements et d'infrastructures modernes.

Les organisations de la société civile deviennent une force avec laquelle il faut compter dans le processus de la gouvernance. Elles se sont attelées à la réalisation des objectifs de développement économique et social, ainsi qu'à la promotion de l'efficacité des institutions publiques. Leurs actions sont visibles dans les domaines de la consolidation et de la promotion de la paix dans la sous-région. Le West Africa Network for Peace-building et le réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix sont les résultats directs des actions menées par la société civile dans ce domaine. Toutefois, bien qu'elles aient ouvert de nouvelles voies, les organisations de la société civile n'exercent qu'une influence limitée.

L'efficacité des organisations de la société civile est évaluée d'après leur indépendance et leur contribution à la promotion de la transparence. Leur rôle dans ce domaine est mis en péril par un manque de capacités financières, humaines, matérielles et techniques, ainsi que par l'absence de soutien politique.

Les médias deviennent également des agents du changement. Les pays adoptent progressivement une attitude plus tolérante vis-à-vis des médias, certains prenant même des mesures pour leur donner plus de liberté. Les représentants et maisons des médias cherchent également à instaurer l'autorégulation et à promouvoir l'efficacité parmi leurs rangs.

- a) **Problème :** La prestation de services est médiocre et les institutions de services sont inaccessibles. Au Ghana, par exemple, les administrateurs régionaux sont nommés, sans qu'il y ait pourtant de décentralisation fiscale. Par conséquent, l'habilitation est faible au niveau local et les institutions ne peuvent pas renforcer leurs capacités.

Recommandations :

- Améliorer la confiance populaire dans les institutions de gouvernance en les rendant accessibles et orientées vers la prestation de services ;
- Adopter la décentralisation et l'utiliser comme un moyen de renforcer le développement institutionnel ;
- Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer la prestation de services, l'enseignement, ainsi que la communication entre les hauts fonctionnaires locaux et nationaux.

- b) **Problème :** Les institutions de sécurité ne sont pas démocratiques

Recommandations :

- Les institutions de sécurité nationale (armée, police et services de renseignements) doivent être démocratisées et renforcées aux fins du maintien de la paix et de la sécurité ;
- Les organisations de la société civile doivent mieux remplir leur rôle de surveillance des budgets militaires.

- c) **Problème :** Capacité et responsabilité des organisations de la société civile : manque de capacités et de ressources. Les institutions de la société civile et leur participation se sont peut-être améliorées, mais elles ne disposent pas de la capacité technique pour accéder à l'information, produire des documents et procéder à des analyses. Il convient de corriger ces lacunes. Aussi, ces organisations devraient-elles être plus transparentes et rendre compte de leurs activités.

Recommandations :

- Les organisations de la société civile doivent créer leurs institutions avec l'appui des secteurs privé et public, afin que la société civile puisse mieux participer à la prise de décisions et avoir plus de contrôle;
- Les organisations de la société civile doivent mobiliser des ressources afin d'acquérir la capacité technique qui leur permettra de mieux s'acquitter de leur rôle d'observateurs vigilants ;
- Les organisations de la société civile, les gouvernements et les organismes de financement doivent travailler en collaboration en vue de garantir la transparence des activités et des systèmes d'établissement des rapports des organisations de la société civile.

- d) **Problème :** L'impuissance face à la corruption. La corruption sape les institutions de gouvernance. La corruption, la fraude et le gaspillage dans les ministères, les services et organismes gouvernementaux continuent de peser lourd sur le trésor public, de déséquilibrer les affectations de crédits, et de compromettre la qualité de la prestation de services gouvernementaux. De ce fait, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest ne savent toujours pas gérer leurs finances ni leurs services publics.

Recommandations :

- Dans le souci de lutter contre la corruption et d'y mettre un terme, les gouvernements devraient soumettre des rapports annuels sur la corruption dans le cadre de l'obligation redditionnelle ;
 - Les gouvernements et la société civile doivent entreprendre des études de cas sur la corruption en Afrique de l'Ouest et recommander des moyens de réduire, voire de maîtriser le phénomène.
- e) **Problème:** L'intégrité des médias, qui ne disposent pas de la capacité d'influencer, ni de promouvoir la participation publique. De plus, les médias indépendants lorsqu'ils sont mal dirigés, peuvent donner lieu à une « dictature des médias »

Recommandations :

- Afin d'éviter cette « dictature », les journalistes et les professionnels des médias doivent être des personnes éduquées, informées et responsables ;
- Les gouvernements de la sous-région doivent s'abstenir d'empiéter sur la liberté des médias.

3. Gestion économique

Question fondamentale : les États d'Afrique de l'Ouest n'arrivent pas à s'attaquer de front aux problèmes microéconomiques centraux, ni à lancer un dialogue national constructif sur le sujet. La corruption, la fraude et le gaspillage dans les ministères, les services et organismes gouvernementaux continuent de peser lourd sur le trésor public, de déséquilibrer les affectations de crédits et de compromettre la qualité de la prestation de services gouvernementaux. La mauvaise gestion économique et la mauvaise gouvernance ont souvent été un obstacle à une stabilisation économique durable, à un engagement fort des investisseurs et à une croissance réelle. C'est pourquoi beaucoup d'États ouest-africains restent mal gérés et leurs services inaccessibles.

Une solution partielle est du domaine de la gouvernance, notamment grâce aux actions suivantes:

- Une meilleure gestion des ressources nationales, et l'élaboration de politiques et de programmes durables qui équilibrent la croissance et la répartition ;
- L'adoption par le gouvernement de mesures visant à encourager le dialogue sur les cadres nationaux de politique économique ;
- La création de groupes de pression composés de membres de la société civile et du secteur privé, ainsi que de groupes de réflexion indépendants et le développement des capacités d'analyse et d'examen des politiques économiques.

- a) **Problème :** Politique fiscale et exécution du budget - absence de transparence fiscale et de discipline budgétaire

Recommandations :

- Mettre en place des systèmes de réglementation financière afin d'assurer la discipline budgétaire ;
 - Créer des mécanismes de transparence et d'obligation redditionnelle efficaces dans le domaine de la gestion économique;
 - Débattre du processus budgétaire de l'État avec le public;
 - Le parlement, qui est composé des représentants du peuple, doit pleinement participer au processus, du début à la fin ;
 - Adopter des pratiques de vérification efficaces afin de garantir la responsabilité dans la gestion financière ;
 - Améliorer les compétences dans les domaines de la prise de décisions et de la gestion économiques;
 - Améliorer la mobilisation des recettes publiques ;
 - Afin d'éviter la corruption, la passation des marchés doit se faire par le biais d'appels d'offres et dans la transparence ;
 - Le système fiscal doit être transparent et à l'abri de toute manipulation politique;
 - Les données économiques du pays doivent être accessibles à la population ;
 - Les agents de l'États doivent souscrire à un code de conduite.
- b) **Problème :** Les investissements étrangers et les institutions financières internationales– les institutions et le capital locaux ne sont pas appropriés, absence d'internalisation.

Recommandations :

- Contrôler le rôle des institutions financières internationales dans les économies africaines pour faire en sorte que les nationaux se sentent impliqués dans les programmes et y participent;
 - Les Etats ouest-africains doivent exploiter leurs propres ressources, y compris la Banque africaine de développement (BafD), afin d'éviter la dépendance extérieure.
- c) **Problème :** L'absence d'une lutte sérieuse contre la pandémie du VIH/sida, en dépit du fait que les taux de prévalence croissants ont des conséquences profondes sur la gouvernance et le développement sous-régional.

Recommandation :

- Les Etats de la sous-région doivent tous prendre des mesures prioritaires pour lutter contre le VIH/sida.

2.3 Conclusions

On ne saurait trop insister sur le rôle central du gouvernement et des institutions politiques dans la promotion de la bonne gouvernance. L'un des éléments de réponse aux problèmes liés à la

gouvernance dans la sous-région serait un engagement accru de la part des gouvernements, des institutions politiques et des hauts fonctionnaires à promouvoir des mécanismes garantissant des bonnes pratiques en matière de gouvernance. On commencerait par restaurer et consolider les structures et processus de l'obligation redditionnelle en Afrique de l'Ouest.

Pour ce faire, un certain nombre de mesures impliquant diverses parties doivent être prises :

- Relancer le constitutionnalisme, renforcé par des élections pluralistes concurrentielles sous contrôle électoral indépendant. Redynamiser également les assemblées législatives.
- Renforcer le pouvoir de contrôle des assemblées législatives au moyen de commissions de contrôle parlementaires fortes, telles que des commissions sur les comptes publics, les assurances gouvernementales et les nominations ;
- Il est nécessaire que des partis d'opposition forts voient le jour;
- Les organes suprêmes de vérification doivent pouvoir opérer en toute indépendance et produire des rapports d'audit nationaux sans aucune intervention extérieure et régulièrement ;
- Garantir l'indépendance des banques centrales;
- Le pouvoir judiciaire doit être indépendant;
- Il est important de relâcher la censure des médias, de libéraliser les ondes, d'encourager des médias dynamiques pratiquant aussi le journalisme d'investigation ;
- Attribuer un rôle plus actif aux organes législatifs d'Afrique de l'Ouest, en particulier dans la lutte contre la corruption. Ces organes doivent prendre plus au sérieux leur devoir de supervision et proposer des réformes législatives crédibles et complètes pour lutter contre la corruption.

Le Parlement a un rôle important à jouer dans les efforts visant à responsabiliser, à protéger et à doter de ressources les organismes publics de contrôle tels que les commissions de lutte contre la corruption et les services de vérification. Il ne peut s'acquitter correctement de ses fonctions de supervision qu'en dehors de toute compromission politique, en suivant un code de conduite adéquat, en se dotant de commissions de contrôle fortes et actives (dans les domaines des comptes publics et des assurances gouvernementales, par exemple) et en affirmant son indépendance vis-à-vis des autres pouvoirs.

Dans le contexte ouest-africain de division des sociétés et au vu des graves inégalités entre les sexes, les groupes ethniques et les classes, la participation sans exclusion de la population est à tous points de vue essentielle pour créer le capital social et instaurer la confiance mutuelle entre les citoyens et le Gouvernement, l'État, le secteur privé et les autres groupes sociaux et politiques. La société civile doit être responsabilisée afin de promouvoir la participation populaire et lutter contre ceux qui recherchent des avantages personnels ou veulent enrichir leur patrimoine et qui continuent de diaboliser la libéralisation et la rationalisation des économies nationales de l'Afrique de l'Ouest.

Notes

- 1 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Rapport mondial sur le développement humain*, 2003
- 2 CEDEAO, juillet 1991 : *Déclaration des principes politiques de la CEDEAO*
- 3 L'article 4 du Traité révisé de la CEDEAO (1993) insiste sur la « promotion et la consolidation d'un système démocratique de gouvernance dans chaque État membre, comme prévu par la Déclaration de principes politiques adoptée le 6 juillet 1991 à Abuja »
- 4 Dans leur communiqué publié à Lomé le 25 mai 1999 les Ministres des Affaires étrangères de la CEDEAO ont souligné l'engagement des États membres à la consolidation de la démocratie, et ont exhorté les États membres à consolider la démocratie et à appliquer les principes de la bonne gouvernance et de la gestion économique saine. Ils ont qualifié les assassinats politiques et les coups d'État d'injustifiables, peu importe les circonstances
- 5 Afrique de l'Ouest
- 6 Afrique de l'Ouest, du 15 au 18 janvier 2003
- 7 Ibid.
- 8 Robert G. Herman et Theodore J. Piccone, *Defending democracy: A global Survey of Foreign Policy Trends*. 1992-1993

Annexe

Programme d'action

Problèmes et questions fondamentaux	Recommandation	Stratégie	Protagonistes	Ressources
1. Représentation politique				
Question fondamentale : La faiblesse de la participation au processus démocratique et à la gouvernance				
<p>Problème : l'absence d'éducation civique chez les citoyens et au sein de la société civile, ce qui réduit la participation au processus politique aux niveaux national et local.</p>	<p>Renforcer les institutions d'éducation civique.</p> <p>Réviser les programmes d'éducation civique et leur contenu afin de les rendre conformes aux aspirations et aux valeurs nationales en matière de gouvernance.</p> <p>Intensifier le processus de décentralisation dans le cadre de la démocratie.</p> <p>Définir et adopter un cadre qui traite en détails de la question de la citoyenneté, notamment les critères de la citoyenneté et les droits et devoirs de base qui l'accompagnent.</p>	<p>Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.</p>	<p>Associations civiques, organisations de la société civile, institutions d'enseignement, partis politiques.</p> <p>Organismes économiques sous-régionaux.</p>	
<p>Problème : La parité - la faible participation des femmes, notamment dans les assemblées législatives.</p>	<p>Envisager sérieusement l'application de quotas pour les postes publics et politiques afin d'améliorer la participation des femmes.</p> <p>Les gouvernements et les Etats doivent ratifier et mettre en oeuvre le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.</p> <p>Lancer et financer des programmes pour promouvoir la participation des femmes aux assemblées législatives.</p>	<p>Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.</p>	<p>Organisations de femmes, ministères de la condition féminine, organisations de la société civile, partis politiques, femmes parlementaires.</p>	

Problèmes et questions fondamentaux	Recommandation	Stratégie	Protagonistes	Ressources
Problème : Les partis politiques - Les partis politiques viables et durables sont inexistants	<p>Renforcer les partis politiques et leur donner un accès équitable aux médias d'Etat lors des campagnes électorales.</p> <p>Envisager, par souci de compétitivité, que l'Etat finance les partis politiques. Ce financement serait soumis à des directives et critères d'éligibilité et à un contrôle pour éviter les abus .</p>	Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.	Partis politiques, commissions électorales, pouvoir exécutif.	
Problème : Le manque de crédibilité des systèmes électoraux	<p>Elaborer des normes électorales de base et veiller à leur application impartiale et uniforme.</p> <p>Imposer des sanctions aux régimes et aux partis politiques qui ne respectent pas les normes électorales.</p> <p>Lancer des programmes nationaux de supervision des élections.</p> <p>Créer un réseau ouest-africain d'administrateurs des élections et d'observateurs des élections appartenant à la société civile.</p> <p>Lancer et appuyer le renforcement des capacités des autorités électorales nationales.</p>	Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.	Commissions électorales nationales, associations de commissions électorales, organisations d'observateurs des élections, CEDEAO, organisations de la société civile.	
Problème : Le potentiel des chefs traditionnels n'est pas exploité dans le processus de la bonne gouvernance.	<p>Etudier des moyens de faire participer les chefs traditionnels au processus de la bonne gouvernance et déterminer quels sont les aspects de la culture qui peuvent être adoptés pour enrichir la gouvernance démocratique.</p> <p>Dans le cadre de la décentralisation, examiner les systèmes traditionnels afin de recommander des mesures pour renforcer leur rôle dans la gouvernance locale.</p> <p>Elaborer et mettre en place des programmes de renforcement des capacités pour les chefs traditionnels.</p>	Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.	Associations de chefs traditionnels, autorités traditionnelles, autorités centrales responsables de la gouvernance locale.	

Problèmes et questions fondamentaux	Recommandation	Stratégie	Protagonistes	Ressources
2. Efficacité institutionnelle				
Question fondamentale : Nécessité de davantage d'efficacité et de transparence de la part des institutions				
<p>Problème : La prestation de services est médiocre et les institutions de services sont inaccessibles.</p>	<p>Adopter la décentralisation et l'utiliser comme un moyen de renforcer le développement institutionnel et de promouvoir un meilleur accès.</p> <p>Utiliser davantage les Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer la prestation des services ainsi que la communication entre les autorités locales et nationales.</p>	<p>Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.</p>	<p>Institutions de gouvernance locales, pouvoir exécutif.</p>	
<p>Problème : Les institutions de sécurité ne sont pas démocratiques</p>	<p>Créer des relations entre civils et militaires par le biais de l'information et de la communication. Les organisations de la société civile doivent améliorer leur rôle de surveillance des budgets militaires.</p> <p>Encourager les programmes militaires de services communautaires.</p>	<p>Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.</p>	<p>Armée, police, services de renseignements, exécutif.</p>	
<p>Problème : Les capacités et la responsabilité de la société civile – la société civile manque de ressources et de capacités.</p>	<p>Les organisations de la société civile doivent adopter des mécanismes de gouvernance internes afin de promouvoir la transparence.</p> <p>Lancer et appuyer des programmes de renforcement de la capacité technique et en termes de gestion.</p> <p>Responsabiliser la société civile en l'encourageant et en appuyant l'éducation civique afin d'éduquer et de fournir des informations sur les problèmes nationaux.</p> <p>Renforcer le rôle d'observateur vigilant des groupes civiques et de citoyens.</p>	<p>Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.</p>	<p>Organisations de la société civile</p>	

Problèmes et questions fondamentaux	Recommandation	Stratégie	Protagonistes	Ressources
<p>Problème : La lutte contre la corruption – la corruption continue de peser lourd sur la gestion des ressources de l'Etat.</p>	<p>Engager des réformes législatives crédibles et complètes pour lutter contre la corruption, en conférant au parlement le rôle spécial d'habiliter et de protéger les organismes publiques de transparence tels que les commissions de lutte contre la corruption et les services de vérification.</p> <p>Encourager l'élaboration de lois sur la lutte contre la corruption et d'un code de conduite pour les agents de l'Etat.</p> <p>Le système fiscal doit être transparent et à l'abri de toute manipulation politique.</p> <p>Consolider les mécanismes de maintien de l'ordre, notamment en renforçant les systèmes judiciaires et en adoptant des lois administratives dénuées d'ambiguïté.</p> <p>Encourager et favoriser la participation des citoyens à la lutte contre la corruption.</p> <p>Produire et mettre à la disposition du public des rapports annuels sur la corruption en gage de transparence.</p> <p>Entreprendre des études de cas sur la corruption en Afrique de l'Ouest et recommander des moyens de réduire, voire de maîtriser le phénomène.</p>	<p>Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.</p>	<p>Institutions de surveillance, pouvoir exécutif, citoyens.</p>	

Problèmes et questions fondamentaux	Recommandation	Stratégie	Protagonistes	Ressources
<p>Problème : L'intégrité des médias qui ne disposent pas de la capacité d'influencer les politiques, ni de promouvoir la participation publique.</p>	<p>Encourager la mise en place de libertés des médias garanties par la constitution.</p> <p>Encourager la création de commissions de presse indépendantes et promulguer des lois sur l'accès à l'information officielle.</p> <p>Encourager et appuyer les programmes de renforcement des capacités afin de promouvoir le professionnalisme des médias.</p> <p>Mettre en place et appuyer un cadre de discussion des politiques nationales dirigé par les médias.</p>	<p>Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.</p>	<p>Médias privés et associations de médias, organisations de la société civile</p>	
<p>3. Gestion économique Questions fondamentales : les États d'Afrique de l'Ouest n'arrivent pas à s'attaquer de front aux problèmes microéconomiques centraux, ni à lancer un dialogue national constructif sur le sujet.</p>				
<p>Problème : Politique fiscale et exécution du budget - absence de transparence fiscale et de discipline budgétaire.</p>	<p>Encourager et promouvoir le dialogue sur les cadres nationaux de politiques économiques et donner à la population l'accès au processus budgétaire.</p> <p>Encourager et appuyer la création de groupes de pression du secteur privé sur l'analyse et l'examen des politiques économiques, solliciter leurs avis sur le budget et le processus budgétaire.</p> <p>Encourager et appuyer les groupes de réflexion indépendants sur l'analyse et l'examen des politiques économiques.</p> <p>Mettre en place des systèmes de réglementation financière afin d'assurer la discipline budgétaire.</p> <p>Adopter des pratiques de vérification efficaces.</p> <p>Financer et promouvoir le renforcement des capacités dans le domaine de la prise de décisions et de la gestion économiques.</p>	<p>Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.</p>	<p>Gouvernement, vérificateur général des comptes, instituts de recherche, cadres des institutions privées, institutions financières internationales.</p>	

Problèmes et questions fondamentaux	Recommandation	Stratégie	Protagonistes	Ressources
Problème : Les investissements étrangers et les institutions financières internationales– les institutions et les capitaux locaux ne sont pas appropriés, absence d'internalisation.	Créer des mesures d'incitation pour la mobilisation de ressources et de capital locaux. Encourager et créer des mécanismes d'appui à la participation de la population	Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.	Institutions financières internationales, institutions financières africaines, associations nationales d'entrepreneurs.	
Problème : L'absence de lutte sérieuse contre la pandémie du VIH/sida	Entreprendre des études afin de déterminer les conséquences du VIH/sida sur le développement économique de la sous-région en vue de formuler une approche régionale au problème du virus.	Multisectorielle et impliquant diverses parties prenantes.	CEDEAO, autres organes sous-régionaux, organisations internationales, organisations de la société civile, gouvernements, secteur privé.	